

Concours Les jeunes parlent du sida

Numéro d'inventaire : 2021.10.15

Auteur(s) : Centre régional d'information et de prévention du sida (Provence-Alpes-Côte-d'Azur)

Type de document : affiche

Période de création : 1er quart 21e siècle

Date de création : 2009

Inscriptions :

- inscription : Concours les jeunes parlent du sida T'as des idées sur la prévention ? Crée ton affiche !
- logo : CRIPS Provence - Alpes - Côte d'Azur
- logo : Région PACA
- adresse : Renseignements : CRIPS PACA Marseille - 18 rue Stanislas Torrents - 13006 Marseille - 04 91 59 83 83 - cripspaca.marseille.et CRIPS PACA Nice - 6 rue de Suisse - 06000 Nice - 04 92 14 41 20 - cripspaca.nice@lecrips.net

Matériau(x) et technique(s) : papier

Description : Affiche montrant un personnage debout, le visage caché par une feuille blanche tenue par les deux mains. Le règlement du concours est reproduit sur l'affiche dans un encadré jaune et en pied de page.

Mesures : hauteur : 59,5 cm ; largeur : 40 cm

Notes : Le CRIPS PACA est une association créée en 1993 en Provence-Alpes-Côte-d'Azur, indépendante du CRIPS Ile de France. A partir de 1999, elle devient un acteur de la sensibilisation des jeunes aux sexualités, notamment auprès des CFA et des lycées professionnels. Le CRIPS PACA assure auprès d'établissements scolaires des séances animées par professionnels de la formation en éducation sexuelle. Le CRIPS PACA travaille notamment par le biais de concours lancés dans toutes les structures pour jeunes de la région, sans retoucher les productions sélectionnées : concours de pochettes de préservatifs, de slogans, d'affiches pour la contraception, de sets de tables... Le CRIPS PACA a participé à l'installation de distributeurs de préservatifs dans les établissements.

Mots-clés : Éducation à la santé et à la sexualité

Lieu(x) de création : Provence-Alpes-Côte d'Azur

Historique : Affiche de lancement du concours "Les jeunes parlent du sida" lancé par le CRIPS PACA en 2009. Projet participatif régional s'adressant aux jeunes de moins de 25 ans de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, ce concours a mobilisé 1168 participants et le CRIPS a reçu 744 propositions d'affiches. Cette planche fait partie de la collecte LGBT initiée en 2018.

Voir aussi : https://ireps-ors-paysdelaloire.centredoc.fr/index.php?lvl=notice_display&id=16058&seule=1

Objets associés : 2021.10.16

2021.10.17

2021.10.18

Lieux : Provence-Alpes-Côte d'Azur

CONCOURS

Les jeunes parlent du sida

T'as des idées Crée ton affiche ! sur la prévention ?

Comment participer ?

Ce concours est ouvert à tous les jeunes de moins de 25 ans résidant ou scolarisés en région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Vous pouvez participer seul(e) ou en groupe. Le travail en groupe a des avantages, c'est l'occasion de discuter ensemble, d'écouter d'autres points de vue, d'améliorer son projet et de finaliser une affiche.

Les participants sont appelés à réaliser une création graphique originale sur la prévention du sida, sur papier Canson à dessin, de format A4, destinée à être reproduite sur une affiche qui sera diffusée dans les structures accueillant des jeunes en région PACA : lycées, centres de formation des apprentis, universités, missions locales, réseau information jeunesse, centres de dépistage, associations santé... chacun sa façon d'exprimer son idée ou son message sur la prévention du sida.

Chaque projet doit comporter les coordonnées complètes de son (ou ses) auteur(s) : nom, prénom, âge, profession ou scolarité, adresse complète, téléphone et/ou e-mail.

Les participants peuvent présenter plusieurs projets. Chaque projet doit être envoyé au plus tard le 24 octobre 2009, le cachet de la poste faisant foi, à l'adresse suivante :

CRIPS PACA - 6 rue de Suisse 06000 NICE.

Renseignements :
CRIPS PACA Marseille - 18, rue Stanislas Torrents - 13006 Marseille - 04 91 59 83 83 - cripspaca.marseille@lecrips.net
CRIPS PACA Nice - 6, rue de Suisse - 06000 Nice - 04 92 14 41 20 - cripspaca.nice@lecrips.net

CRIPS Région PACA
Provence - Alpes - Côte d'Azur

<http://paca.lecrips.net>

Les lauréats : Les créations graphiques seront soumises à un jury composé de professionnels de la prévention, de la santé, de l'éducation et de jeunes. Les résultats du concours seront proclamés le 1er décembre 2009 et disponibles sur le site internet du CRIPS. Le jury sélectionnera les huit meilleures œuvres dont une au moins sera réalisée en affiche. Les créations graphiques utilisées pour les affiches seront adaptées par un graphiste professionnel. Les affiches porteront la mention "d'après une idée originale de prénom nom". Les prix : DVD, CD, places de cinéma, articles de sport, seront attribués dans l'ordre de la sélection du jury. Toutes les créations graphiques reçues deviendront la propriété du CRIPS PACA qui aura le droit de les adapter et de les publier sous toute forme nécessaire dans le cadre d'activités de prévention du sida et d'information autour de la sexualité en mentionnant clairement le nom de leur(s) auteur(s). Les gagnants autorisent le CRIPS à utiliser leur nom, prénom et adresse à toutes fins de promotion de l'opération. Le CRIPS PACA se réserve le droit d'annuler le concours en cas de force majeure. La participation au concours implique l'entière acceptation du présent règlement.

